

Défaillances d'entreprises: Le warning se confirme

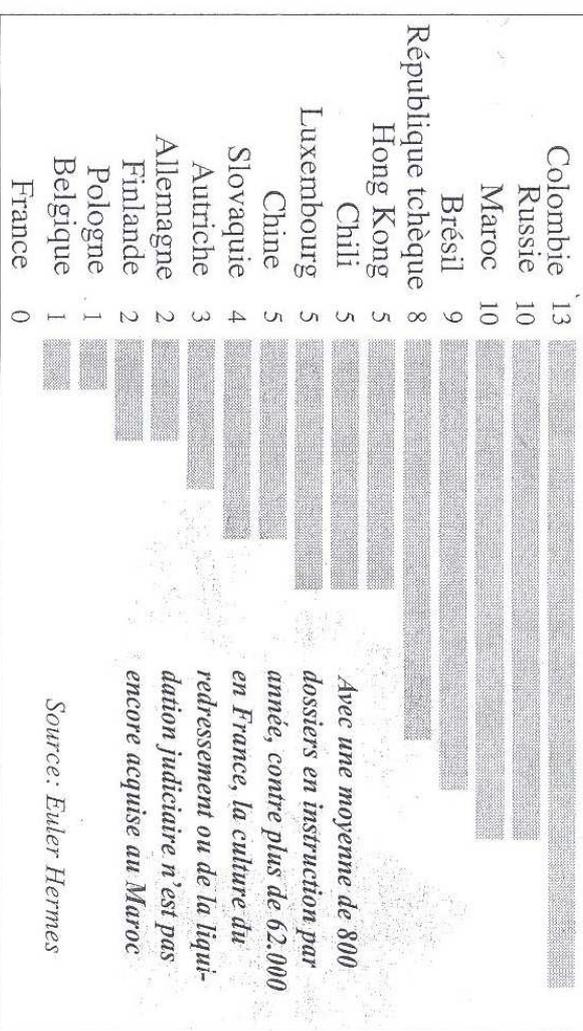
• La croissance ne résorbera pas les contraintes du business

• 70% de taux de recouvrement de créances pour Coface

DANS le même sillage que le cabinet Euler Hermes (voir infographie), les perspectives de Coface Maroc pour l'activité en 2015 ne prêtent pas à l'enthousiasme. Se basant sur le rapport d'élasticité qui existe entre la santé des entreprises et la croissance du PIB, «le niveau des défaillances d'entreprises devrait augmenter cette année», signale Jean-Christophe Batlle, directeur Afrique de l'assureur-crédit. Avec un taux de 2,7% pour boucler le 4e trimestre 2014, le Maroc est en effet encore bien en deçà du potentiel de croissance qui lui permettrait une résorption du chômage et la maîtrise du niveau des défaillances d'entreprises, selon l'économiste. Dans une récente étude sur le même sujet, Coface avait fixé ce taux de croissance optimale à 4,5%. Pour 2015,

le passage de l'activité économique se fait donc au ralenti, quasiment sur le même rythme que les premières économies par-

Prévisions des niveaux de défaillances Maroc et monde en 2015
(variation annuelle en%)



tenaires que sont celles de l'Union européenne. Cette situation est d'autant plus inquiétante lorsque l'on sait que l'activité de la compagnie en 2014 a été marquée par une

hausse particulière des demandes d'indemnisation et de recouvrement de créances. Le secteur de l'immobilier serait parmi les plus

concernés, reflétant ainsi le degré élevé de risque d'impayés. Coface affiche, à fin 2014, une capacité «satisfaisante», de recouvrement de créances avec un taux de 70%, pour une moyenne de marché estimée à 50%.

«Nous sommes davantage sur des retards de paiement que des situations de non-paiement. Cela confirme tout de même que le marché, dans sa globalité, s'est sensiblement détérioré en termes d'habitudes et de délais de paiement», explique le directeur Afrique de Coface. Justement, le débat autour de la nouvelle loi régissant les délais de paiement, dont l'un des points de divergence porte sur l'exclusion du secteur public, le responsable prône une concertation plus élargie.

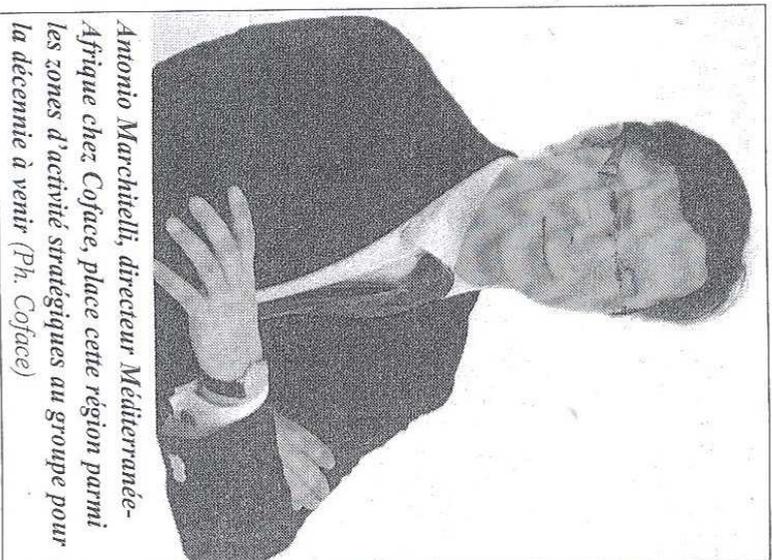
Coface devrait par ailleurs livrer à la fin de ce mois-ci ses dernières évaluations sur le Maroc. Si peu de détails filtrent sur le rating 2015, tout porte à croire que Coface Maroc ne prévoit pas de changements dans l'évaluation positive du pays (A4). «Cette appréciation signifie que l'environnement des affaires est favorable. Mais cela ne veut pas dire que l'on échappe aux défaillances d'entreprises», relativise Jean-Christophe Batlle. □

Le business plan de Coface Maroc

→→→
• Le partenariat avec Axa Maroc sera maintenu

• L'Afrique en priorité dans le plan de développement 2018

ON en sait un peu plus sur ce qui devrait changer chez Coface Maroc, quelques semaines après l'obtention de son agrément d'assureur auprès des autorités de régulation. D'abord, l'enseigne compte bien «poursuivre et développer» son partenariat avec Axa Maroc. Elle travaille avec cette compagnie depuis son implantation sur le marché local. A défaut de se marcher sur les pieds, «ce partenariat nous permettra de nous greffer sur des niches complémentaires à notre portefeuille de solutions». Cette palette de services, jusque-là principalement composée de solutions de recouvrement et d'information, devrait prochainement évoluer. Coface Maroc compte bientôt mettre sur le marché une série de



Antonio Marchitelli, directeur Méditerranée-Afrique chez Coface, place cette région parmi les zones d'activité stratégiques au groupe pour la décennie à venir (Ph. Coface)

nouveaux produits taillés sur mesure aux réalités du terrain. La PME marocaine sera évidemment l'une de ses priorités. Easy-liner, une assurance-crédit contre les impayés spécialement destinés à cette cible,

sera l'une de ces solutions que la société devrait bientôt proposer pour la sécurisation des transactions commerciales.

L'enseigne compte aussi bien capitaliser sur ce nouveau positionnement, agrémentée du statut CFC décroché en août 2013, pour mieux capter les flux Maroc-Afrique subsaharienne. La compagnie n'exclut pas de travailler avec les banques de la place pour enrichir son offre destinée aux entreprises exportatrices marocaines. Elle promet déjà, dans cette perspective, ses solutions auprès de la communauté des exportateurs représentés par l'Asmex. Coface est déjà présente dans une quinzaine de marchés africains, essentiellement francophones. L'assureur mise aussi sur sa police Globaliance qui propose

aux entreprises de la région une couverture simultanée de leurs risques sur 7 pays. Par ailleurs, «des synergies seront aussi à développer dans le cadre de notre partenariat avec la Smaex», explique Jean-Christophe

Batlle, directeur Afrique de Coface.

Dans la liste des facteurs qui ont poussé la compagnie à marquer son positionnement d'assureur-crédit sur le marché local, figurent la maturité de l'environnement marocain des affaires et la demande très forte en produits de couverture des risques d'impayés, dans un contexte de marchés instables. «C'est aussi une prise de responsabilité vis-à-vis du marché et des autorités marocaines», précise le directeur Afrique de Coface. Le continent, à l'instar d'autres régions émergentes, reste stratégique à la compagnie. Elle y enregistre ses meilleures évolutions en termes de primes d'assurance-crédit. «Les marchés émergents contribuent particulièrement à la performance du groupe Coface, avec une croissance de 17,6% pour la région Méditerranée et Afrique», explique Antonio Marchitelli, directeur de la région Méditerranée et Afrique chez Coface. □

Safall FALLI